

Famille du média : **Médias d'information générale (hors PQN)**

Périodicité : **Trimestrielle**

Audience : **N.C.**

Sujet du média :

**Actualités-Infos Générales**



Edition : **Juillet 2023 P.77-79**

Journalistes : -

Nombre de mots : **1018**

**HOSPICES**

# Une grisante surenchère

**Les enchères ne cessent de grimper.**

**U**N VENT de folie souffle depuis vingt ans sur les ventes aux enchères de grands crus, qui pulvérisent des records... A la célèbre vente annuelle de charité des Hospices de Beaune, qui fixe la cote des vins de Bourgogne, la « pièce des Présidents » – un fût de corton-renardes grand cru – passe en novembre 2021 la barre des 800 000 euros. Un prix « *absolument hallucinant* », de l'aveu même du directeur des Hospices, pour 228 litres de vin pas encore vieilli... Explication : la faible production, cette année-là, rend le vin encore plus rare, comme en 1945, millésime qui reste le plus cher pour le romanée-conti, le nectar plus ultra des bourgognes, produit sur moins de 2 hectares, à raison de 4 000 à 8 000 bouteilles par an. Plus le vin est difficile à se procurer, plus il s'arrache, à travers le monde, chez les amateurs, les revendeurs et les spéculateurs, qui, paradoxalement, investissent dans ces flacons comme dans des châteaux ou des toiles de maître mais ne les ouvriront jamais. Seulement 10 % de ces bouteilles ultra-cotées finiraient par être bues ! Le Covid avait beau risquer de faire perdre le goût et l'odorat, la pandémie a encore fouetté l'appétit pour les vins les plus recherchés. D'après le baromètre de mai 2023 d'iDealwine, première plateforme d'enchères en ligne, son chiffre d'affaires s'est envolé de 40 % en 2022, pour un volume de vin écoulé n'augmentant que de 4 %, soit un prix moyen par bouteille vendue bondissant de 139 à 194 euros en un an ! Records de l'année : un assortiment de 12 bouteilles de la romanée-conti 2018, panachage des huit parcelles du vignoble star, est parti à 84 320 euros, et une impériale de petrus (6 litres, soit l'équivalent de huit bouteilles) à 62 000 euros. Les bourgognes trident presque entièrement le top 50



des flacons les plus chers, devant les champagnes et les bordeaux, détrônés depuis 2020.

**INCONTRÔLABLE.** Record mondial à ce jour : une bouteille de romanée-conti 1945 a été adjugée 482 000 euros chez Sotheby's, à New York, en 2018. Suivie deux ans plus tard par un mathusalem 1979 du même cru, adjugé 200 000 euros par Bagheera/wine, à Genève. Le port franc ultra-sécurisé de la cité helvète regorge désormais de grands crus mis à l'ombre du fisc par les plus fortunés... Mais c'est Hongkong qui est devenu la première place d'enchères pour les ventes de vins fins, devant New York et Londres. Depuis que les taxes sur les alcools y ont été abolies, en 2008, la cité-Etat constitue, avec Singapour, un *hub* d'entrée sur le marché asiatique, où les milliardaires chinois s'arrachent les précieux flacons de vin français, signes extérieurs de richesse et de distinction culturelle...

La demande des collectionneurs étrangers se concentre ainsi sur quelques crus célèbrissimes – Cheval Blanc ou Petrus pour les bordeaux, Musigny et Auenay pour les bourgognes, Rayas pour les châteaux-neuf-du-pape... –, engendrant un risque de décrochage pour le reste des vins. Cet effet de mode, qui entraîne une surenchère incontrôlable, est encore amplifié par la communication instantanée sur Internet et les réseaux sociaux.

Si les grands châteaux du Bordelais ont accompagné cette spirale spéculative à partir de 2010, quitte à connaître de

**La pandémie de Covid a encore fouetté l'appétit pour les vins les plus recherchés**

brusques retombées des prix, le gérant historique du Domaine de la Romanée-Conti de 1972 à 2022, Aubert de Villaine, est au contraire parti en croisade contre la spéculation. S'efforçant de traquer les passages en vente de ses bouteilles numérotées, il est allé jusqu'à rayer de la liste certains de ses clients allocataires (autorisés à acheter directement au domaine), qui enfreignaient sa charte de bonne conduite en revendant aussi sec les vins mondialement convoités. Il faut dire qu'il y a dix ans déjà les caisses de vosne-romanée, acquises au domaine entre 6 000 et 8 000 euros, pouvaient valoir jusqu'à 50 000 euros sur le marché parallèle...

Aubert de Villaine fait autorité, car il est l'homme qui a rendu profitable le Domaine de la Romanée-Conti, que ses aïeux avaient un temps renfloué grâce aux revenus d'une ferme de l'Allier ! Il a su y introduire la biodynamie en 1985, avant de se mobiliser pour faire classer au patrimoine de l'Unesco, en 2015, les parcelles des climats du vignoble de Bourgogne. Et c'est au nom du bien-boire et de la défense des clients de longue bouche, de leur droit à des prix accessibles qu'il a mené ce combat, de conserve (ou de grande garde !) avec d'autres vignerons bourguignons.

Cette lutte n'est pas désintéressée. La maîtrise des prix de revente vise aussi à pré-

server les prix de vente directe, notamment sur le marché asiatique, ainsi qu'à éviter la flambée des droits de succession, qui risque d'entraver la transmission familiale des fameux climats. Et, enfin, à enrayer les contrefaçons, qui prolifèrent à l'ombre de cet emballement des enchères.

**FAUSSAIRE.** L'Indonésien Rudy Kurniawan (alias « Zhen Wang Huang », car né de parents chinois) était un si brillant œnologue spécialisé dans les vins de Bourgogne qu'il fut surnommé « Docteur Conti ». Mais il s'est surtout révélé être un Monsieur Faussaire, écoulant ses flacons frelatés lors de flamboyantes ventes organisées avec un commissaire-priseur

de New York. Il a été confondu lors d'une vente chez Christie's en 2008. Il avait mis en vente un lot de 97 bouteilles de clos-saint-denis millésimées de 1945 à 1971. Or le propriétaire de ce terroir voisin de Vosne-Romanée, consulté, a attesté que le domaine n'avait été créé qu'en 1982... Le FBI a enquêté dans les chais bourguignons et a fini par arrêter l'indélicat, qui avait monté un véritable labo dans la banlieue de Los Angeles, où il fabriquait de fausses bouteilles anciennes à partir d'assemblages, comme d'autres peignent de faux Van Gogh... Il a été condamné en 2014 à dix ans de prison, avant d'être libéré fin 2020. Pas sûr qu'il soit convié à reparaître sur la côte de Nuits. ■